

## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CREDIT MUTUEL D'ANJOU CENTRE D'AFFAIRES ENTREPRISE BATIMENT MOLIERE 1 PLACE MOLIERE BP 10648 49100 ANGERS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur Lionel BONNEAU , gérant de la société A2LMB , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe LIEU DIT LA MERLETIERE LE PUY ST BONNET 49300 CHOLET, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

|                 |                                                                               |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 1er associé     | Madame Aurélie BONNEAU LIEU DIT LA MERLETIERE, LE PUY ST BONNET, 49300 CHOLET |
| Nombre de parts | 100                                                                           |
| Montant versé   | 1 000 €                                                                       |

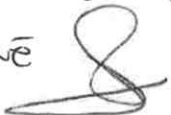
En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 décembre 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

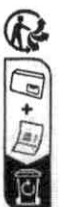
lu et approuvé 

JST06

lu et approuvé 

Matthieu DELAGE  
Chargé d'affaires Entreprises

  
**Crédit Mutuel**  
Centre d'Affaires Anjou  
**Centre d'Affaires**  
1 place Molière - B.P. 10648  
49006 ANGERS Cedex 01  
Tél. 02.41.23.25.50  
Fax 02.41.23.27.89





### Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CREDIT MUTUEL D'ANJOU CENTRE D'AFFAIRES ENTREPRISE BATIMENT MOLIERE 1 PLACE MOLIERE BP 10648 49100 ANGERS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur Lionel BONNEAU , gérant de la société A2LMB , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe LIEU DIT LA MERLETIERE LE PUY ST BONNET 49300 CHOLET, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

|                 |                                                                               |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 1er associé     | Madame Aurélie BONNEAU LIEU DIT LA MERLETIERE, LE PUY ST BONNET, 49300 CHOLET |
| Nombre de parts | 100                                                                           |
| Montant versé   | 1 000 €                                                                       |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 décembre 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Mathieu DELAGE  
Chargé d'affaires Entreprises

JST06

**Crédit Mutuel**  
Centre d'Affaires Anjou  
**Centre d'Affaires**  
1 place Molière - B.P. 10648  
49006 ANGERS Cedex 01  
Tél. 02.41.23.25.50  
Fax 02.41.23.27.89